

Ecole primaire Caroline Aigle
2^{ème} Réunion du Conseil d'école
Vendredi 22mars 2019

Excusés :

M. Hazard, Président de la CAGV et Maire de Verdun ;
Mme Gérin, Inspectrice de la circonscription de Verdun ;
Mme Brettnacher, M. Joseph, enseignants ;

Présents :

Mme Thil, Vice-présidente à la CAGV en charge du Scolaire et Périscolaire ;
Mme Ciré, directrice d'école ;
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Bivert, Mme Chevallier, M. Franzoi, Mme Grillo, Mme Groslier,
Mme Lalonde, Mme Mengardi, Mme Moretti, Mme Nicot, Mme Petitjean, Mme Pryszlak, Mme
Ribet, Mme Schoepps-Sellier, Mme Tonin, Mme Weisse, enseignants ;
M. Paffoni, Mme Pasquini, Mme Boulakras, Mme Bousselet-Erard, M. Courtier, Mme Dénarié,
Mme Dujeux, Mme Guio, M. Hamdane, Mme Husson, Mme Ory, Mme Papama-Countiama,
Mme Poncin, Mme Quenescourt, Mme Thibodeaux, M. Wirtz, représentants de parents
d'élèves ;
Mme Humbert, directrice de site périscolaire ;

Ordre du jour :

- Projets, sorties pédagogiques et manifestations ;
- Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) ;
- Crédits scolaires et manuels scolaires ;
- Demande de travaux et d'équipements ;
- Réflexion sur les menus de cantine.

1. Projets, sorties pédagogiques et manifestations :

Projets :

- Dans le cadre d'un projet autour du Goût, en partenariat avec l'enseignant de l'ULIS Professionnelle, les élèves du dispositif ULIS de Mme Brettnacher se sont rendus les 13 et 16 novembre 2018 au Lycée Professionnel Alain Fournier pour participer à des ateliers de préparation culinaire, encadré par des élèves du lycée (ULIS, CAP et BAC Pro) : boulangerie, pâtisserie, cuisine et restaurant.

- Le 8 décembre 2018, tous les élèves de l'école ont participé à la Journée Nationale de la Laïcité au travers de différentes actions sur le thème de la main.

- Les élèves de la classe de CE1 de Mme Lalonde ont bénéficié le 1^{er} février 2019 d'une animation pour la prévention des accidents domestiques, en partenariat avec la MAE Solidarité.

- Dans le cadre d'un projet de sensibilisation à l'environnement et au développement durable en partenariat avec la CAGV, le CPIE de Bonzée et l'IEN de Verdun, la classe de CE2

de Mme Arnal a été amenée à réaliser une première séance de travail dont le thème "Le paysage au fil de l'eau" à amener les élèves à identifier les caractéristiques physiques de la rivière et son utilisation. Deux autres séances sont déjà prévues en avril et mai : « Les petites bêtes de l'eau : de l'identification des espèces au bilan de santé de la rivière » et « Des animaux dans leur milieu : observons les libellules ».

- Dans le cadre de la Première Education à la Route (APER), deux agents de la Police Municipale de Verdun sont intervenus le 31 janvier 2019 dans les classes CE2 de Mme Arnal et CE2/CM1 de M. Franzoi pour lancer l'opération « Permis Piéton » en partenariat avec la Prévention MAIF.

Toujours dans ce cadre, les classes de PS, MS, GS et CP ont assisté le 7 mars 2019 à un spectacle de marionnettes intitulé « Trotter en toute sécurité sans se faire écrabouiller » de la Compagnie PocPoc, spectacle financé par la « Prévention MAIF.

- Les classes de PS de Mme Moretti et PS/MS de Mme Weisse ont participé aux semaines de la Maternelle qui se sont déroulées du 11 au 21 mars 2019 donnant la possibilité aux parents de découvrir, au cours d'un atelier ou d'une demi-journée, le fonctionnement d'une classe de maternelle.

- La classe de CE1 de Mme Lalonde a participé à la semaine de la Presse et des Médias à l'école du 18 au 23 mars 2019.

- Dans le cadre de l'éducation à la santé, les élèves de CP des classes de Mmes Chevallier et Pryszyk ont bénéficié le 21 mars 2019 d'une intervention de l'UFSBD délivrant un message de prévention de la santé bucco-dentaire.

- Les classes de CM1/CM2 de Mme Groslier et CM2 de Mme Antoine participent à l'action « COOP qui chantent » initiée par l'OCCE de la Meuse. Les classes meusiennes inscrites à cette action se produiront ensemble le 28 juin 2019 lors d'un concert dont le lieu reste à déterminer.

- Dans le cadre de la mise en œuvre du PEAC :

- * Les élèves des classes de CP et CE1 se sont rendus le jeudi 29 novembre 2018 au Grenier Théâtre pour assister à un spectacle musical intitulé « Yapado Yapadam »
- * Le 10 décembre 2018, tous les élèves de maternelle ont assisté dans la salle de motricité à un conte musical intitulé « Pirate et Matelot, le secret de l'îlot d'or » proposé par la Compagnie Vague de Nuit.
- * Les classes de CE2/CM1 de M. Franzoi, CM1 de M. Joseph, CM1/CM2 de Mme Groslier et CM2 de Mme Antoine ont accueilli pour une demi-journée M. Robert THOMAS, poète originaire de Verdun et auteur de 4 recueils de poésie.
- * Les classes de PS de Mme Moretti et PS/MS de Mme Weisse se sont rendues au Grenier Théâtre le 8 mars 2019 pour assister au spectacle de formes animées et de marionnettes intitulé « Hop là » par la Compagnie 1, 2, 3, soleil !
- * La classe de CM1 de M. Joseph s'est rendue le 11 mars à salle polyvalente de Haudainville pour assister à un spectacle de cirque du Collectif A sens Unique intitulé « Mule » proposé par Transversales.
- * Plusieurs classes participeront aux ateliers pédagogiques proposés par le service culturel de la Mairie de Verdun à l'occasion de l'exposition « Gaston Floquet – Matières sensibles » au Musée de la Princerie du 23 mars au 23 juin 2019.

Sorties pédagogiques :

PS de Mmes Moretti, PS/MS Mmes Weisse et Pergent	17 mai	1110 €	Visite de la ferme pédagogique de Nançois-le-Grand
---	--------	--------	---

MS de Mmes Bivert MS/GS Mme Grillot	28 juin	832 €	Au royaume des abeilles à l'Ecomusée d'Hannonville
GS de Mmes Ribet GS de Marinoni et Tonin	20 juin	854 €	Au royaume des abeilles à l'Ecomusée d'Hannonville
CP Mme Chevallier CE1 de Mme Petitjean	7 juin	993 €	Sortie à la ferme d'argile de Passavant-en-Argonne
CE1 Mme Lalonde CM2 Mme Antoine :	1 ^{er} mars	689 €	Concert commenté à la salle Poirel de Nancy
CP Mme Pryszlak ULIS Mme Mengardi ULIS Mme Brettnacher	14 juin	979 €	Sortie à la ferme d'argile de Passavant-en-Argonne
CE2 Mme Arnal CE2/CM1 M. Franzoi :	7 juin	1252 €	Sortie au Parc de Sainte-Croix
CM1 M. Josphe CM1/CM2 Mme Groslier :	4 juin	999 €	Découverte de la ville de Metz
TOTAL		7708 €	

L'ensemble de ces sorties fera l'objet d'une subvention de la Caisse des Ecoles Intercommunale. Mme Thil indique qu'une décision récente du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles porte, pour cette année scolaire, le montant de la subvention à 14 € par élève au lieu de 10 €, le budget prévu pour le subventionnement des classes transplantées n'ayant pas été intégralement dépensé (un seul projet à financer).

Manifestations :

- La 6^{ème} édition du triathlon de l'école est envisagée le 13 juin 2019 sur le complexe sportif du Parc de Londres. Les demandes d'autorisation sont en cours. La participation de nombreux bénévoles (parents, familles, amis) sera une nouvelle fois nécessaire pour la réussite de cette manifestation.
- Pour clôturer l'année scolaire, une kermesse est programmée le mardi 2 juillet 2019 au profit de la Coopérative Scolaire, en partenariat avec le service périscolaire.
- Une randonnée pédestre se déroulera :
 - . le 18 juin 2019 (de 8 h 30 à 13 h 30) pour les élèves de PS
 - . le 4 juillet 2019 pour tous les autres élèves, de la MS au CM2
(dans la mesure de l'obtention des autorisations requises).

2. Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) :

L'évaluation des risques est une obligation de l'employeur qui doit être transcrite dans un Document Unique d'Evaluation des Risques.

Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque école (Code du Travail article R.4121-1).

Ce document propose une trame générale permettant de caractériser la situation de chaque école par grandes familles de risques et de formaliser les résultats de l'évaluation.

Il apporte les informations nécessaires à l'évaluation sous forme de conseils, suggestions et préconisations pour la sécurité, la santé et les règles d'hygiène ainsi que pour les conditions de travail des enseignants et des élèves.

Points nécessitant une intervention :

Les Risques PsychoSociaux (RPS) :

- Les enseignants ne se sentent pas toujours en sécurité pour exercer leurs fonctions (agressivité verbale des parents).
- Ils déplorent l'absence de sanitaires réservés aux adultes et l'exposition répétée aux bruits.

M. WIRTZ a interrogé Mme THIL sur l'état de prise en compte des normes et nouvelles lois concernant l'acoustique et la mesure de la qualité de l'air. Il indique que dans le cahier revendicatif que la FCPE avait présenté à tous les candidats des municipales, il était demandé de mettre en œuvre des contrôles acoustiques et de la qualité d'air dans les écoles verdunoises (comme le prévoit la réglementation européenne) avec des rapports réguliers auprès des parents.

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) :

- Tout le personnel n'a pas reçu de formation aux postures de travail.
- Les enseignants évoquent des douleurs musculo-squelettiques liées à la taille du mobilier en maternelle mais également à la hauteur insuffisante des lavabos dans l'ensemble de l'école (peu de lavabos à la taille des adultes).

Le risque incendie :

- Les issues de secours ne sont pas systématiquement déverrouillées côté maternelle en présence du public. L'ouverture de la porte nécessite l'utilisation d'une clef placée sous verre dormant.

Face à l'inquiétude exprimée par les représentants de parents d'élèves, Mme CIRE rappelle que la Commission de Sécurité qui est passée le 5 décembre 2016 a donné son aval. D'autre part, il a été reconnu par les enseignants que les exercices d'évacuation réguliers et obligatoires fonctionnent bien.

- Les portes coupe-feu situées dans les halls sont endommagées et doivent être réparées.
- Le personnel n'a pas reçu de sensibilisation au risque incendie (manipulation des extincteurs).

La question est posée par les représentants de parents d'élèves de savoir qui doit assurer la formation à l'utilisation des extincteurs : l'Education Nationale ou la CAGV ?

Le risque mécanique :

- Le stockage de matériaux divers au dessus des armoires doit être supprimé.
- Certaines allées de circulation sont encombrées (matériel, tables, chaises ou bancs).
- Le local à matériel des ATSEM est dépourvu de rayonnage et encombré (risque de chute).

Le risque électricité et gaz :

- Plusieurs pictogrammes sont absents pour signaler les coffrets et locaux électriques.

Les risques chimiques et Cancérigènes Mutagènes Reprotoxiques :

- Le local de stockage des produits d'entretien n'est pas toujours fermé à clef, faute d'un nombre de clefs suffisantes.
- Lors de l'intervention d'entreprises extérieures, la directrice n'est pas toujours informée, cela afin d'éviter les risques liés à la co-activité.

Plusieurs enseignants dénoncent une intervention récente très dangereuse de la société A2A pour la maintenance de l'ascenseur ayant mis les élèves en danger.

Mme Thil notifie que la procédure d'intervention dans les écoles a été récemment rappelée à toutes les entreprises par un courrier envoyé par le CTI.

L'affichage en santé sécurité :

- L'interdiction de fumer n'est pas affichée à l'entrée du bâtiment.
- Les consignes de sécurité contre l'incendie et les risques majeurs ne sont pas affichées dans tous les locaux (toutes les salles de classe) et les circulations.

L'ambiance de travail :

- Le personnel n'a pas eu connaissance du diagnostic « Qualité de l'air » obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2018 en maternelle.
- Le renouvellement de l'air n'est pas satisfaisant (VMC coupée car inadaptée au bâtiment).

Des actions visant à supprimer les risques, quand cela s'avère possible, devront être menées avec la collectivité et/ou l'Education Nationale.

3. Crédits scolaires et manuels :

Lors de la précédente réunion du conseil d'école, la directrice avait porté à la connaissance des membres du conseil une information précisant que l'achat de 3 séries de manuels scolaires avait été inscrit au budget complémentaire de la CAGV, en remplacement des manuels vétustes existants.

Un devis a depuis été établi auprès de la boutique « Entrée Livres » pour un montant total de 2077,92 € à savoir :

- Odyssee CM2, manuel de l'élève, Belin Education	15,90 € (60 exemplaires)
- Les nouveaux outils pour les maths, Magnard	14,50 € (60 exemplaires)
- Lectures CE1, Rue des Contes, manuel, Magnard	14,00 € (60 exemplaires)

D'autres besoins en manuels ont été recensés, notamment en CP (manuel de lecture).

Les crédits scolaires sont calculés annuellement à raison de 36,00 € par élève pour les fournitures de bureau, les fournitures artistiques, les ramettes de papier, les photocopies, la pharmacie, les timbres et tout le matériel nécessaire aux activités pédagogiques (livres et albums, jeux, matériel pédagogique).

Il est désormais impossible de « capitaliser » les crédits d'une année à l'autre rendant compliqué voire impossible le remplacement des manuels.

Il est donc demandé à la collectivité de réfléchir à une procédure permettant de remplacer progressivement les manuels sur les différents niveaux.

4. Demande de travaux et d'équipements :

- La directrice a récemment rencontré Mme Thil en compagnie d'un membre du CTI afin de faire un point sur la liste importante de petits travaux d'entretien du bâtiment. Les entreprises concernées par ces travaux ont été sensibilisées au caractère urgent de certaines réparations : réparation des sanitaires et des rideaux occultants notamment.

Un nouveau système de remontée des demandes d'intervention appelé « Better Street » se met actuellement en place au niveau de la CAGV. Il devrait permettre de réduire les délais d'intervention.

Les représentants de parents d'élèves demandent à quelle fréquence les agents du CTI viennent sur site, l'école demandant selon eux le passage régulier d'un agent à l'affût des multiples problèmes matériels qui affectent la vie quotidienne de l'établissement. Ils déplorent le manque de réactivité des services et des temps d'intervention souvent inappropriés.

- Un devis auprès de la société UGAP pour l'achat d'étagères permettant d'équiper le local à matériel de la maternelle et de vestiaires pour les ATSEM incluant l'installation vient d'être réceptionné.

- La demande de supprimer les 3 barrières présentes devant le hall d'entrée de la partie élémentaire est renouvelée. Cela permettrait de fluidifier la sortie des élèves.

D'autre part, les enseignants souhaiteraient que l'éclairage des halls extérieurs puisse être commandé manuellement depuis l'intérieur du bâtiment (bouton avec système de temporisation). Le système actuel ne donne pas satisfaction : l'éclairage est absent lors de la sortie des élèves en automne et hiver et inutile plus tard dans la soirée.

- Des parents d'élèves ont alerté la directrice de difficultés de circulation au niveau du nouveau parking situé rue Général Lemaire (manœuvres en marche arrière, entrée et sortie du parking) et du danger encouru par les enfants qui déambulent entre les véhicules.

Les représentants de parents d'élèves sollicitent l'installation d'un passage piéton permettant aux enfants de rejoindre l'école depuis ce parking et inversement.

- Les enseignants interrogent Mme Thil sur la validation ou non de la demande d'équipement en tablettes informatiques de type Ipad, faite lors du 1^{er} trimestre.

- La demande de bancs d'extérieurs afin d'équiper la cour de récréation est renouvelée. Une demande de prêt de 3 tables et 6 bancs pliants (type brasserie) n'a pas été validée par le CTI.

- Les personnels (enseignants et animateur) étant de plus en plus nombreux à se déplacer à vélo, les enseignants demandent s'il serait possible de prévoir un local « sécurisé » pour déposer les vélos. Actuellement, plusieurs personnes rentrent leur équipement dans les locaux (couloir, local à matériel) mais cela présente un danger dans les déplacements des élèves.

5. Réflexion sur les menus de cantine :

Les représentants de parents d'élèves ont demandé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil. Ceux-ci évoquent le manque de cohérence des produits servis par rapport à la saison : fraises, melon, pastèque, tomates ou concombres en hiver. Cela va à l'encontre d'une éducation à « mieux consommer » en favorisant une alimentation locale et de saison, dans le respect de l'environnement.

Les parents s'interrogent également sur le respect des normes en matière de produits biologiques (20 % de produits biologiques obligatoire dans les cantines depuis 2017) et/ou de produits locaux.

Mme Thil indique que ces différents points ont été revus avec le traiteur assurant la prestation, Monsieur Gilbin, le service ayant pris plusieurs mesures de suivi plus accentué. Le traiteur évoque entre autres la difficulté à trouver des quantités suffisantes d'approvisionnement au niveau local. D'autre part, certains produits de saison semblent difficiles à gérer dans leur transport et leur conservation (poires, bananes, kiwis...)

Une évaluation quotidienne des repas est effectuée auprès des enfants et des agents. Un retour est réalisé au cours de la commission « menus » qui se met actuellement en place et se réunira toutes les 6 semaines afin d'évaluer la qualité des repas servis. Les représentants de parents souhaiteraient pouvoir être invités à cette commission et pouvoir consulter le cahier des charges qui a été élaboré.

La directrice,
Mme CIRE